

Générosité L'afflux de dons devrait permettre d'engager rapidement les gigantesques travaux de restauration.



G. GOBET/AFP

LE SURSAUT DES DONATEURS

L'afflux de dons est sans précédent. Mais l'usage de cette manne soulève de nombreuses questions.

Par Emmanuel Botta et Corinne Scemama

C'est un véritable déchaînement de générosité. Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, les contributions destinées à la reconstruction de la cathédrale ont explosé. Aux côtés des Français anonymes, prompts à mettre la main au portefeuille pour sauver ce trésor national, les grandes entreprises du CAC 40 ne se sont pas fait non plus prier pour annoncer des dons mirifiques. François-Henri Pinault, PDG de Kering, s'est empressé de proposer

100 millions. De son côté, Bernard Arnault, patron de LVMH, a décidé, lui, de consacrer 200 millions d'euros à la cause. La surenchère entre les géants du luxe place la barre très haut. Du coup, la famille Bettencourt-Meyers, propriétaire de L'Oréal, a elle aussi donné 200 millions d'euros. Tandis que la fondation Total a lâché 100 millions d'euros. Sans compter Martin Bouygues et Marc Ladreit de Lacharrière (10 millions d'euros chacun), le groupe Decaux (20 millions d'euros), BNP Paribas (20 millions), Michelin,

Capgemini, Crédit agricole, Vinci... Au total, 850 millions d'euros ont déjà été récoltés. Comme la liste s'allonge, le milliard sera vite dépassé! Et ce n'est pas fini : « Les dons ne cessent d'affluer », se réjouit Laurence Lévy, porte-parole de la Fondation du patrimoine, qui centralise une partie des sommes ainsi tombées du ciel.

Cette manne privée, Notre-Dame de Paris aurait bien aimé en disposer avant le drame. Étrangement, la cathédrale semble n'avoir jamais beaucoup inspiré les entreprises mécènes. LVMH finance des restaurations au château de Versailles, dont celle du hameau de la Reine, mais n'a rien fait, jusqu'à aujourd'hui, pour la cathédrale. Les Pinault mettent au pot pour le coffret-reliquaire d'Héloïse et Abélard aux Beaux-Arts, mais ne se sont pas penchés sur les besoins de la cathédrale. Les raisons de cette négligence? D'abord, les mécènes répugnent à aider une institution religieuse. « J'ai eu beaucoup de mal à trouver des donateurs. Les entreprises françaises refusent souvent leur aide, arguant que Notre-Dame est une église »,



regrette Michel Picaud, président de Friends of Notre-Dame de Paris. Ensuite, Notre-Dame n'a jamais développé de politique de mécénat comme le Louvre ou Versailles. Il a fallu attendre 2017 pour que se crée Friends of Notre-Dame de Paris aux Etats-Unis, avec son pendant en France via la fondation Notre-Dame de Paris.

Une naissance tardive regrettable. Car, en réalité, les amoureux de la cathédrale sont prêts à aider. Notamment les Américains. « Des 3,2 millions d'euros récoltés en 2018, plus de la moitié viennent des Etats-Unis », affirme Michel Picaud. C'est d'ailleurs après la suggestion de feu Andrew Tallon, professeur américain spécialisé dans l'art gothique, de faire appel aux donateurs d'outre-Atlantique que le cardinal André Vingt-Trois a mis en place une collecte en vue de la restauration du lieu. Les travaux sont évalués à 150 millions. Mais, compte tenu de la disette ambiante, seul un noyau d'urgence de 60 millions d'euros sur dix ans a été voté. L'Etat, qui jusque-là avait fermé les yeux faute de moyens, s'est alors engagé à donner 2 millions d'euros par an et a promis de monter jusqu'à 4 millions si, pour 1 euro donné, les Friends apportent 1 euro supplémentaire.

Un montage qui illustre bien le sous-investissement chronique dont souffrent les monuments historiques. Si la France possède un patrimoine exceptionnel – environ 45 000 édifices

Notre-Dame aurait bien aimé disposer de cette manne privée avant le drame

sur lesquels l'Etat doit veiller –, l'enveloppe annuelle de 320 millions d'euros allouée par le ministère de la Culture pour en assurer l'entretien s'avère terriblement insuffisante. Faire payer l'entrée de la cathédrale comme c'est le cas en Espagne, en Italie ou encore en Angleterre pour certains édifices religieux ? Impossible. « La loi de 1905 acte le libre accès aux lieux de culte », répond Bertrand de Feydeau, qui fut directeur général des affaires économiques de l'archevêché.

COÛTEUSE NICHE FISCALE

On ne peut donc aujourd'hui que se féliciter de l'abondance de dons provenant, notamment, des plus grandes entreprises françaises. Mais le puissant levier de défiscalisation auquel ces dons donnent accès fait aujourd'hui polémique. « Le mécénat à destination d'organismes d'intérêt général ouvre droit à une réduction de 60 % de l'impôt sur les sociétés (IS), néanmoins plafonnée à 0,5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise », décrypte Jean-François

Fliti, associé fondateur du cabinet Allure. François-Henri Pinault a d'ailleurs fait sensation en annonçant qu'il renonçait à cette défiscalisation. Bernard Arnault a, lui, rappelé qu'il ne bénéficierait pas de ce dispositif, les holdings familiales n'y étant pas éligibles. Pour ce qui est des particuliers, 66 % des sommes seront déductibles de l'impôt, dans la limite de 20 % du revenu imposable, poursuit le fiscaliste.

« En atteignant le milliard, l'Etat va donc devoir faire face à un manque à gagner fiscal de 600 millions d'euros sur l'exercice 2020 », déplore Gilles Carrez, député LR et membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Le parlementaire est donc forcément vent debout contre le projet de loi dévoilé par le Premier ministre, Edouard Philippe, qui prévoit une réduction fiscale dérogatoire de 75 % pour les dons des particuliers jusqu'à 1 000 euros, contre 66 % au-delà de cette somme.

Jean-Jacques Aillagon, l'ancien ministre de la Culture à l'origine de la niche fiscale sur le mécénat d'entreprise, qui souhaitait aller jusqu'à 90 % de ristourne, a depuis fait machine arrière, estimant que les sommes récoltées étaient déjà suffisantes. Un heureux retour à la raison selon Emilie Cariou, députée LREM et vice-présidente de la commission des Finances. « L'impôt doit bénéficier à tous, accroître cet avantage fiscal signifierait au final que certains pourraient décider où ils veulent investir leur imposition. »

Ce qui est sûr, c'est que ce déluge de dons fait grincer des dents du côté des ONG. En 2018, et pour la première fois depuis plus d'une décennie, les donations aux associations caritatives ont en effet reculé de plus de 4 %. Ce qu'a souligné avec mordant la Fondation Abbé-Pierre sur Twitter. « Merci Kering, Total et LVMH pour votre générosité : nous sommes très attachés au lieu des funérailles de l'abbé Pierre. Mais nous sommes également très attachés à son combat. Si vous pouviez abonder 1 % pour les démunis, nous serions comblés. » En somme, des vieilles pierres vers *Les Misérables*. **E. B. et C. S.**



C. PETIT TESSON/REUTERS

Touché Antoine Arnault (LVMH) s'est rendu devant la cathédrale après l'incendie.